



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX REDACTIONS

Paris, le 25/04/2024

Déplacement de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, à Bourges et à Jussy-Champagne, dans le Cher.

Ce vendredi 26 avril, Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, se déplacera à Bourges à l'occasion du Festival « Le Printemps de Bourges », puis à Jussy-Champagne afin d'annoncer les premiers lauréats de la collecte nationale en faveur du patrimoine en péril.

La Ministre sera présente à ce rendez-vous incontournable de la filière musicale française qui se tient à Bourges, ville désignée capitale européenne de la Culture 2028. Elle se déplacera ensuite à Jussy-Champagne afin de visiter l'église de la commune, lauréate de la collecte nationale en faveur du patrimoine religieux en péril, et valorisera les premiers lauréats de cette collecte nationale initiée par le Président de la République.

Confirmation d'accréditation obligatoire.

Programme prévisionnel

- 11h00 Déambulation sur le site du Festival du Printemps de Bourges en présence des élus
- Passage par l'espace « Bourges 2028 » et présentation par M. Pascal KEISER, Commissaire Général de la candidature Bourges 2028 et M. Pierluigi SACCO, délégué général de l'association Bourges 2028
 - Passage par l'espace « Les Inouis » et rencontre avec des artistes
 - Passage par l'espace « La prairie » et rencontre avec « Les Pépites », jeunes entrepreneurs du spectacle

Entrée devant le Palais d'Auron – Boulevard Lamarck - Bourges

Presse accréditée

- 12h15 Discours de Mme la Ministre en présence de professionnels de la Culture
Espace « Belle Ile » - Printemps de Bourges

Presse accréditée

- 14h00 Visite de l'église de Jussy-Champagne, lauréate de la collecte nationale en faveur du patrimoine en péril

Eglise Saint-André – Place de l'Eglise - Jussy-Champagne 18130

Presse accréditée

- 14h20 Discours :
- Mme la Maire de Jussy-Champagne
 - M. le représentant de la Fondation du Patrimoine
 - Mme la Ministre de la Culture

Place de l'Eglise - Jussy-Champagne 18130

Presse accréditée

Dispositions pour la presse

Les journalistes souhaitant s'accréditer doivent adresser leur demande à :

- pref-communication@cher.gouv.fr

Les journalistes accrédités sont attendus à 10h45 devant l'entrée du Printemps de Bourges au niveau du Palais d'Auron, Boulevard Lamarck à Bourges.

Une confirmation d'accréditation leur sera envoyée.